

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL 12 DÉCEMBRE 2022 À 19H

Sous la présidence de M. Gaston LATSCHA, Maire.

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Héisingue étant réuni en séance ordinaire à la mairie de Héisingue, après convocation légale, en date du 7 décembre 2022.

**Étaient présents :** Yann ALIBERT, Cathy ARNOLD, Denis ARNOUX, Fabienne BOULIER, Rémy CASTRO, Josiane CHAPPEL, Nicolas CHRISTEN, Sylvie GRUNTZ, Jean HERTZOG, Anne KARABABA, Jean-Luc KOCH, Claudia KUNTZELMANN, Christian LANDAUER, Paul LATSCHA, Stéphane MARTIN, Christophe OUDOT, Jocelyne SCHIRCH, Adeline SCHWEITZER, Vincent SCHWEITZER, Cédric SCHWIRLEY

### Procurations :

Mme Nathalie REIBEL à M. Gaston LATSCHA

Mme Chantal ZENFT à Paul LATSCHA

Secrétaire de séance : Lannick VIGOUROUX

### 2022-76 Adhésion à l'accord nationale destiné à organiser les rapports entre les Centres de santé et les Caisses Primaires d'Assurance Maladie

L'accord national des centres de santé est une convention qui organise les rapports entre les Caisses d'Assurance Maladie et les centres de santé, y compris municipaux. Cette convention est présente dans le dossier de séance.

Il permet aux centres de santé de bénéficier de financements complémentaires au paiement des actes de consultation, ce en fonction de leur organisation et de leurs activités.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, autorise le maire à signer cette convention, à accomplir tout acte nécessaire à sa mise en œuvre et à signer tout document y afférent.*

Fait à Héisingue, le 13 décembre 2022  
Le maire,

  
Gaston LATSCHA

